AAP Renouvellement des canalisations dâ€™eau potable

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2021

Dans le cadre du plan de relance, l'Agence de l'eau Adour-Garonne renforce le volet d'Ã©conomie d'eau de son programme d'aide aux collectivitÃ©s. L'objectif est de dynamiser les investissements en faveur de la rÃ©duction des fuites d'eau sur les rÃ©seaux et de mieux rÃ©pondre aux constats rÃ©currents de pÃ©nurie d'eau et de conflits d'usages pour satisfaire sur le long terme les approvisionnements en eau des populations ainsi que les usages Ã©conomiques et les besoins environnementaux.

Les Assises de l'eau ont mis en Ã©vidence le sous-investissement en matiÃ¨re de renouvellement de rÃ©seaux avec un faible taux de renouvellement des Ã©quipements. Le bassin Adour-Garonne n'Ã©chappe pas Ã ce constat avec un taux de renouvellement de 0,47 % pour une moyenne nationale de 0,58 % et des rendements trop faibles (75,7 % pour une moyenne nationale de 79,6 %). Pour accompagner les collectivitÃ©s, l'agence de l'eau a proposÃ© en 2019 un appel Ã projets en partenariat avec la Caisse des DÃ©pÃ´ts via la Banque des Territoires, renouvelÃ© en 2020 et qui reste en vigueur, ainsi qu'un appel au titre du plan de mesures incitatives. Afin d'accÃ©lÃ©rer les investissements pour le renouvellement des rÃ©seaux, ce nouvel appel rÃ©itÃ¨re les modalitÃ©sÂ d'aide et les critÃ¨res d'Ã©ligibilitÃ© de 2020 au titre Plan de mesures incitatives (PMI).

DÃ©pÃ´t des dossiersÂ - 30 avril 2021